



Compte-rendu de séance

Participants : (par ordre alphabétique)

Mr HEU Jean Michel	Mairie de Sommereux
Mr LACHEREZ Guy	Communauté de Communes de Conty
Mr LAVOISIER Emmanuel	Fédération des chasseurs de la Somme
Mr MAILLIER Sébastien	Picardie Nature
Mr NICAISE Bernard	Mairie de Conteville
Mr PILLON Sylvain	Centre Régional de la Propriété Forestière
Mme PIRES Fanny	Chargé de mission Communauté de Communes Picardie Verte
Mme VERBEKE Mugnette	Mairie de Choqueuse les Bénards
Mr MOPTY Olivier	Directeur du Syndicat Mixte AMEVA
Mr BEAUCOURT Romain	Chargé de mission Natura 2000 au sein du Syndicat Mixte AMEVA

Personnes excusées

Mme BADSI Maria	DDT de l'Oise
Mr MERY Jérôme	Fédération de chasse de l'Oise
Mr TRIBOUT Eric	Mairie de Catheux

Ordre du jour de la réunion

- Présentation des groupes de travail au sein de la démarche Natura 2000
- Caractérisation des milieux, des habitats et des espèces concernés par le groupe de travail « Larris et milieux ouverts »
- Présentation et description des activités humaines concernées
- Définition et priorisation des enjeux et objectifs socio-économiques
- Présentation des données provisoires du diagnostic écologique

Préambule

Mr LACHEREZ ouvre la séance en remerciant Mme VERBEKE de nous accueillir dans la salle de la mairie. Il présente ensuite le but des différentes réunions thématiques et précise l'importance de ces réunions dans la démarche de concertation et d'élaboration du document d'objectifs du site.

Une visite de terrain commentée par Mr Pillon du CRPF est ensuite réalisée dans le bois de Catheux. Elle permet de visualiser et de décrire plusieurs types de boisements sur le site Natura 2000 selon le mode de gestion appliqué sur la parcelle.

De retour dans la salle de la mairie, Mr Beaucourt poursuit ensuite par la présentation des données écologique et socio-économique :

Présentation des données écologique et socio-économique propres au groupe de travail « Boisements »

Mr Beaucourt présente tout d'abord le rôle des groupes de travail au sein de la Démarche Natura 2000 puis les caractéristiques des milieux, habitats et espèces concernés par ce groupe.

Il présente ensuite les caractéristiques des activités concernées par ce groupe thématique, à savoir : la chasse, la sylviculture et la randonnée.

L'ensemble de ces informations sont disponibles dans le document de travail et le Powerpoint de la réunion, documents téléchargeables sur le site de l'AMEVA, rubrique « Actualités » → « Natura 2000 » :

<http://www.ameva.org/actualites/view.php?id=38>

Remarques et compléments d'informations

Plantations de peupliers

- Mr Mopty s'interroge sur la part des boisements privés et communaux sur le site. Il indique que les zones de plantations communales s'inscrivent actuellement dans un cycle de plantations/exploitations continu et que la question de la mise en place d'alternative aux plantations mono spécifiques de peupliers doit être actuellement posée.
- Mr Pillon indique que le choix du type de plantations appartient au propriétaire. Il doit être réalisé en fonction du milieu (engorgement...) et des caractéristiques d'accessibilité. Il précise que plus de 98 % du site est privé et que les zones communales sont essentiellement représentées par les peupleraies du fond de vallée. Il explique que le peuplier représente dans les zones favorables à sa croissance et a son développement les plantations les plus rentables économiquement. Il précise qu'il existe un débat sur l'impact des peupliers sur la qualité de l'eau tout en indiquant que ces essences ne pompent pas plus d'eau que d'autres arbres ou même qu'une prairie et donc que ces plantations n'ont pas d'impact sur la nappe.
- Mr Lacherez indique que les communes plantent du peuplier car elles ne savent pas quoi planter à la place. Il explique ensuite que les peupliers peuvent présenter un impact sur le milieu vis-à-vis de la dégradation de leurs feuilles au sein des rivières et plans d'eau mais également vis-à-vis de la stabilité des berges lorsqu'un peuplier au système racinaire superficiel s'effondre. Il oppose à cela l'aulne au système racinaire profond et dense qui permet un maintien efficace des berges.
- Mr Mopty signale que des retours d'expériences existent au niveau de peupleraies exploitées ou un ourlet d'essences appropriées (aulne, frêne, ...) a été planté en bordure de cours d'eau. Il indique que la question des peupleraies en font de vallée doit s'inscrire dans le cadre des principes de trames bleue et verte et donc de diversité biologique des essences. Il fait remarquer que cette diversité s'avère très faible dans le cadre de lits majeurs fortement plantés en peupleraies. Il spécifie que la mise en place de la démarche Natura 2000 peut être un atout pour les propriétaires afin de valoriser ces espaces et de trouver une alternative potentiellement subventionnable à la plantation de peupliers. Il précise que des contrats visant à la reconversion de peupleraies en milieux ouverts (mégaphorbiaies, roselières...) ont été signés dans la vallée de la Somme par plusieurs communes.

Plantes invasives/phytophthora

- Mr Mopty s'interroge ensuite sur l'identification du phytophthora sur les aulnes de la région et sur la présence d'espèces invasives telles que le cerisier tardif (*Prunus serotina*) dans les boisements du site.
- Mr Pillon indique qu'il existe un réseau d'informateur sanitaire mais que les seuls pics de prolifération du phytophthora ont été identifiés dans l'Aisne il y a 5 ans et que l'ensemble s'est amenuisé avec le temps. Concernant le cerisier tardif, il n'a pas connaissance de la présence de cette essence sur le secteur par manque de données.

essentiellement sur les milieux ouverts abandonnés (arrêt des pratiques pastorales). Les plantations de pins sont essentiellement observées sur les coteaux et au sein d'autres boisements.

Les principales dégradations identifiées sont :

Habitats / espèces concernés	Dégradations / activités dégradantes
Boisements alluviaux	* la présence de nombreuses activités humaines en fond de vallée conduisant à un entretien drastique des abords des plans d'eau
Frênaie-érablière et hêtraie-chênaie / hêtraie à jacinthes des bois / boisements du carpinion betuli	• Certaines activités sylvicoles fortement impactantes (coupes à blanc, éclaircissage...), les activités de chasse (zones d'agrainage...) ou encore les voies de communications (routes, sentiers...)
Ourlets forestiers à Anthrisque sauvage	• entretien régulier de la plupart des bords de chemins / gestion des parcelles adjacentes aux boisements (cultures)

Remarque :

Mr Pillon précise que les activités sylvicoles doivent être intégrées comme des actions s'inscrivant dans un cycle de gestion et non obligatoirement comme des dégradations à part entière. Il distingue cependant ces actions cycliques des activités sylvicoles sauvages non régénérées appauvrissant le milieu qui constituent, elles, des dégradations importantes du milieu.

Conclusion

Mr Beaucourt présente enfin le déroulé de la prochaine réunion, à savoir :

- Le croisement des enjeux des diagnostics écologique et socio-économique
- La présentation de mesures de gestion des boisements compatibles avec le maintien des habitats identifiés sur le site Natura 2000.
- La présentation et la validation des mesures de gestion permettant de répondre aux enjeux écologique et socio-économique.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mr Lacherez clôt la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

Boucle équestre

- Mme Pires indique qu'il existe un projet de boucle équestre allant de la Picardie verte jusqu'à Fontaine-Bonneleau mené par la Communauté de Communes Picardie Verte et la maison familiale de Songeons.

Définition et priorisation des enjeux socio-économiques

L'ensemble des personnes présentes ont ensuite défini les enjeux et objectifs socio-économiques découlant de ce diagnostic mais également de leurs connaissances du territoire :

Enjeu : Maintien du milieu boisement sur le territoire

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la régénération naturelle des boisements• Favoriser la faune sauvage en développant une mosaïque de boisements (boisements anciens et récents...) et en diversifiant les essences locales• Limiter la dégradation des régénérations par le grand gibier afin d'améliorer la diversité des boisements
--------------------	--

Enjeu : Promotion et adaptation des activités contribuant à la conservation du milieu

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">• Réguler les populations de grand gibier afin de limiter leur impact sur les cultures adjacentes aux boisements• Favoriser la régénération de peuplements diversifiés lors des travaux d'exploitations des boisements• Maintenir une gestion extensive des boisements par l'utilisation de techniques d'exploitations raisonnées permettant de limiter le bouleversement des milieux (limiter le tassement des sols en améliorant la desserte forestière, développer les zones de stockage...)• Adapter la gestion des zones de transition au niveau des boisements (ourlets) favorables à la faune (zones de reproduction, de gagnage...)
--------------------	--

Enjeu : Valorisation du patrimoine naturel local

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir et valoriser la richesse biologique du site auprès des usagers du territoire• Communiquer sur la protection du site et sur le but des actions engagées
--------------------	--

Présentation des données provisoires du diagnostic écologique

Mr Beaucourt finalise la réunion en présentant quelques données provisoires du diagnostic écologique concernant le milieu boisement.

Le bureau d'étude a mis en évidence 4 autres milieux liés aux boisements inscrits à la directive « Habitats, Faune, Flore » sur le site :

- ✓ **Frênaie-érablière à Mercuriale vivace (9130-2)**
- ✓ **Hêtraie-chênaie à Lauréole ou Laïche glauque (9130-2)**
- ✓ **Boisement du Carpinion betuli (9130)**
- ✓ **Ourlet forestier (6430-6)**

Concernant la répartition sur le site, les vallées sont occupées par des boisements humides ou encore des peupleraies plantées principalement sur des mégaphorbiaies ou des prairies humides. Les pentes et plateaux sont occupés par des boisements de sols ressuyés sans déficit hydrique. Les fourrés et taillis se développent